

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Clinique Garcia S.A.**, à Fribourg, protéger le personnel de la fondatrice contre les conséquences économiques de la vieillesse, etc. (FOSC du 03.12.2001, p. 9485). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 267 du 22.01.2003
(00834218 / CH-217.0.170.173-4)